

**Service de Presse**

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

[@Rennes\\_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)

Rennes, le jeudi 30 juin 2022

**Finances**

## Compte administratif 2021

**L'arrêté des comptes 2021 confirme la bonne santé financière de la métropole qui, dans un contexte encore marqué par la crise sanitaire, a su maintenir un niveau d'activité soutenu en fonctionnement et en investissement.**

Le compte administratif permet, tous les ans à la même année, d'arrêter les comptes de l'année précédente. L'année 2021 se caractérise par une maîtrise des dépenses de fonctionnement et un niveau d'investissement élevé. Le total des dépenses réelles du compte administratif 2021 comprenant l'ensemble des budgets de Rennes Métropole représente un volume de 784 millions d'euros. Le bon niveau d'exécution budgétaire (80 %) témoigne de la mobilisation de Rennes Métropole qui a permis la continuité de service et les conduites de projets.

### Covid-19 : 19,5 millions d'euros de soutien aux publics fragilisés

En 2021, le bilan financier de la crise sanitaire représente un coût de 1,27 million d'euros, porté par la métropole. Le coût consolidé des années 2020 et 2021 se chiffre à 19,5 millions d'euros.

Rennes Métropole a globalement maintenu le niveau de subventionnement aux tiers afin de soutenir les publics fragilisés par la crise sanitaire (cohésion sociale, soutien aux acteurs économiques, etc.). Le soutien à l'accès au logement s'est ainsi traduit par la reconduction du fond d'urgence logement (FUL – 450 000 €). Rennes Métropole a proposé un ensemble de mesures urgentes permettant de renforcer les moyens existants et d'initier de nouvelles actions afin de soutenir les jeunes connaissant des difficultés liées à la crise sanitaire (création d'un fonds de garantie locative jeune, plan pauvreté).

Afin de soutenir l'entrepreneuriat et le développement économique dans le cadre du plan de rebond(s), Rennes Métropole a subventionné les écosystèmes prioritaires pour un montant de 400 000 € (cybersécurité, commerce, mobilité durable, tourisme et rencontres professionnelles, alimentation, etc.). Dans le secteur culturel, le niveau des subventions 2021 a été maintenu à celui accordé en 2020 à l'ensemble des acteurs.

### Une ambition forte en matière d'investissement

Les dépenses d'investissement s'établissent à 331 millions d'euros en 2021. Au budget principal, elles progressent fortement par rapport à l'an dernier (+32 millions d'euros) principalement du fait de la hausse des dépenses d'équipement. Après avoir baissé en 2020 avec les arrêts de chantiers liés à la crise sanitaire, ces dernières retrouvent en 2021 un niveau comparable à celui d'avant crise (146 millions d'euros). Ce niveau est exceptionnellement élevé en comparaison de la moyenne des dépenses annuelles au cours des cinq dernières années de 122 millions d'euros.

Les projets structurants continuent de se développer en termes de mobilité (voirie, transports urbains), de gestion et de valorisation des déchets (début de la restructuration de l'Usine de Valorisation Énergétique avec +16,5 millions d'euros d'investissement pour le budget déchets), de développement et d'entretien des réseaux d'assainissement et de chaleur.

La préparation des projets de demain se poursuit avec notamment la définition du Plan alimentaire territorial, la réflexion sur le futur Programme local de l'habitat et les études de préfiguration des trambus.

## Une santé financière solide

Les ratios financiers sont maintenus à un bon niveau fin 2021.

L'épargne brute du budget principal s'élève à 62 millions d'euros (57 millions d'euros hors produit de cession quand le rapport d'orientation budgétaire pour 2022 prévoyait 49 millions d'euros). Les recettes de fonctionnement ont été notamment plus élevées que prévu, grâce à la dynamique des recettes du territoire.

Au 31 décembre 2021, l'encours de la dette du budget principal s'élève à 343 millions d'euros et la capacité de désendettement est de 6 années.

